



REGLEMENT INTERIEUR

Notre association reste dans un cadre de loisir, nous sommes sur la piste pour nous amuser, mais avant tout dans le respect de chacun.

Accès au circuit et Parking

L'accès au circuit est autorisé à tous les membres du club pendant la saison tous les jours entre 8h00 et 18h00 (ces horaires peuvent être aménagés en cas d'événement et après approbation des membres du bureau). A chacune de vos présences au circuit, merci d'en informer le bureau par l'intermédiaire du forum, du groupe de discussion « messenger » ou par sms.

Pour des raisons de sécurité, chaque session de roulage ne devra se faire qu'en présence d'au minimum 2 membres du club.

Chaque membre dispose du nouveau code du cadenas le jour de son adhésion et lors de chaque assemblée générale en fin de saison. La divulgation de celui-ci à un tiers ne faisant pas partie du club constitue une entorse au règlement et le membre responsable pourra se voir exclu de l'association.

Le parking est un lieu où le public a accès, la vitesse y est limitée à 10 km/h.

Il est interdit de faire ses essais RC sur le parking.

Les stands

Si vous devez vous diriger vers la piste, il est obligatoire de sortir les buggys des stands du côté opposé au parking et de respecter une vitesse très réduite jusqu'au podium.

Le démarrage des véhicules roulants au nitrométhane et la présence de réservoirs de ce carburant sont formellement interdits sous les stands.

Toute mise en route et remplissage pour ces bolides devra se faire impérativement sous le podium.

Après chaque journée de roulade et dans le respect de tous, merci de restituer les tables propres.

Toute batterie LIPO doit être transportée dans une boîte blindée (type munition) ou dans un sac prévu à cet effet.

Les pilotes

Le Buggy Racing Club tous terrains est en mesure d'accueillir des pilotes dès 8 ans. Néanmoins pour les mineurs âgés de moins de 14 ans, il est nécessaire que ceux-ci soient accompagné par un adulte.

La piste

Le public n'a pas accès à la piste ni au podium, sauf avec l'autorisation de l'un des membres et sous sa responsabilité. La circulation doit se faire pour tous dans le même sens, interdiction formelle de rouler à contre sens.

Le ramassage des voitures sur la piste doit se faire par chacun à tour de rôle. Il est conseillé de les relever avec le pied, un gilet fluorescent jaune doit être revêtu pour toute présence sur la piste des membres du club (l'accès de la piste est interdit aux visiteurs).

Ceci sous réserve du nombre de voitures sur la piste, si beaucoup de pilotes tournent, le président ou membre du bureau mettra, après concertations, un autre mode de ramassage pour plus de sécurité.

Il est important de respecter la personne qui a remis la voiture sur ses roues en ne remettant pas plein gaz dès que celle-ci est remise sur la piste. Il est évident que les autres pilotes ralentissent en passant à côté du ramasseur.

Seuls les buggys à l'échelle 1/5 et 1/8 sont autorisés sur le circuit.

Le buggy Racing Club Tous Terrains étant à la base un club de véhicules 1/5 et ayant élargi l'accès au club le 28/04/19 au 1/8 (renouvelable chaque année à l'assemblée de fin de saison), si la cohabitation des 2 échelles se passe mal, les membres du bureau se réservent le droit de stopper l'accès au club au(x) pilote(s) tenu(s) responsable(s) voir même pour tous véhicules à l'échelle 1/8.

Des sessions à durées ajustables pourront être proposées afin de permettre aux 2 catégories de rouler séparément. Chaque adhérent s'engage à participer à l'entretien régulier de la piste et à aider aux travaux annuels proposés par le bureau de l'association.

Les véhicules

Le bureau se réserve le droit d'effectuer un contrôle technique sur n'importe quel buggy (Tout véhicule non conforme à la sécurité sera interdit de rouler jusqu'à sa mise aux normes).

Ce règlement est mis en place pour la sécurité de tous, tout manquement donnera lieu à une mise au point par le Président ou à une sanction si la faute persiste.

EQUIPEMENT OBLIGATOIRE : Une radiocommande en 2.4 ghz, un équipement failsafe en série avec le servo gaz/frein pour les véhicules en batterie NIMH ou le paramétrage du failsafe interne à la radio pour les véhicules en LIPO.

Les déchets

4 poubelles sont mises à votre disposition afin d'effectuer un tri sélectif : emballage, bouteilles en verre, déchets ménagers et déchèterie, merci d'en tenir compte pour le traitement des déchets.

À chaque trimestre, un responsable du tri sera désigné à tour de rôle.

Ce règlement de piste est imposé conformément à la loi afin que tous les membres pratiquent leur loisir en toute sécurité.

Exemplaire adhérent

Lieu et Date

Nom et Signature

Le fait de signer ce document, implique que je l'accepte en totalité

Exemplaire association

Lieu et Date

Nom et Signature

Le fait de signer ce document, implique que j'accepte en totalité le règlement intérieur 2025